

# ORGANISATION PEDAGOGIQUE : FORMATION INTEGRACODE

La formation Integracode a pour objectif :

- D'améliorer les compétences sociolinguistiques en français et les connaissances citoyennes et de valider les pré-requis à l'entrée en formation code de la route.

Cette formation s'adresse à un public étranger en situation régulière, non européen, en France depuis moins de 5 ans, signataire du :

- Contrat d'Intégration républicaine (CIR) ou
- Contrat d'accueil et d'Intégration (CAI) souhaitant s'engager dans un projet permis de conduire dans le cadre de leur parcours d'intégration scolarisé dans le pays d'origine (profil FLE)

ETAPES Objectifs	CONTENU Objectifs opérationnels – Contenu - Méthodes et outils	Durée	Calendrier
---------------------	---	-------	------------

## 1-COURS COLLECTIFS EN PRESENTIEL

- A Aurillac

- › Présenter la formation lors de la première demi-journée
- › Formation organisée en 5 modules de formation dont le contenu s'appuie sur les 10 familles du code de la route (*cf. contenu détaillé en annexe*).
- › Session de codes, mise en pratique
- › Autoformation accompagnée (*cf. contenu détaillé en annexe*).
- › Toute méthode permettant la facilitation de l'apprentissage sera utilisée, la méthode active sera privilégiée.
- › Créer un climat de confiance pour que les stagiaires se sentent à l'aise afin d'évoquer leurs difficultés

Les formateurs ont constitué les groupes en fonction des fiches de prescription reçues à l'AFAPCA et des diagnostics effectués par la suite.

Deux formateurs qualifiés encadrent la formation : un spécialisé dans l'apprentissage de la langue française et un enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Les formateurs proposent des supports pédagogiques variés (livre code Rousseau, dvd homologués, exercices, textes, images, vidéos) afin que les stagiaires se retrouvent en situation concrète. Mise à disposition de tablettes avec connexion internet.

165h00  
4fois/semaine  
sur  
14 semaines  
+  
28h00  
d'autoformation  
Soit 193h00

A définir

	Ils sont présents durant toute la formation afin de répondre aux diverses questions des stagiaires.		
--	---	--	--

<b>2 - EVALUATION</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer un suivi individualisé au début, à mi-parcours et à la fin de la formation du stagiaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer une évaluation sommative au début et à la fin de la formation</li> <li>Effectuer des évaluations formatives durant le parcours pour mesurer de façon régulière les acquis</li> <li>Inclure le stagiaire dans l'évaluation de sa progression</li> <li>Recueillir les ressentis des stagiaires</li> </ul>	2 évaluations de 2h00 Soit 4H00	Durant la formation
<b>3 - SUIVI &amp; BILAN</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Synthétiser les atouts et les freins du stagiaire</li> <li>Porter les conclusions à la connaissance de la personne prescriptrice en présence du stagiaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédiger un compte rendu écrit des capacités du stagiaire et de sa progression</li> <li>Repérer des points forts et des points faibles pour estimer la capacité ou non d'inscrire le stagiaire au code</li> <li>Echanger sur le déroulement de la formation</li> </ul>	3h00	En fin de formation



**Pré requis :**

Sur préconisation post Bilan Mobilité  
 Evaluation Socio linguistique

**Outils pédagogiques :**

- . Entretien individuel
- . Pédagogie adaptée
- . Accès prépa code & Fun Mooc
- . Exercices de FLE & Code
- . PC - vidéoprojecteur



**Nombre d'heures :**

200h00

**Justificatifs :**

- Feuille d'émargement
- Bilan individualisé

**Tarifs : Sur demande**

**Délai et lieux de réalisation :**

En fonction des plannings de formation  
 Intervention à Aurillac



04 71 43 07 20

[www.afapca.fr](http://www.afapca.fr)

[autoecole@afapca.fr](mailto:autoecole@afapca.fr)

SIRET : 397 733 015 00101

Agrément : 1 23 015 00010



Cofinancé par  
 l'Union européenne

## Annexe Contenu de la formation

Module 1 : Découvrir le véhicule		30 heures
<b>Séquence 1</b> Découvrir l'extérieur <div style="text-align: right;"><i>15 heures</i></div>	Les organes mécaniques du véhicule Les équipements du véhicule Les éléments liés à la sécurité	
<b>Séquence 2</b> Découvrir l'intérieur <div style="text-align: right;"><i>15 heures</i></div>	Les commandes et témoins internes au véhicule Les étapes d'une bonne installation Les éléments liés à la sécurité	
Module 2 : Regarder autour de soi		33 heures
<b>Séquence 1</b> Identifier et interpréter les indices utiles <div style="text-align: right;"><i>18 heures</i></div>	Les indices formels L'espace de circulation	
<b>Séquence 2</b> Traverser des zones dangereuses <div style="text-align: right;"><i>15 heures</i></div>	L'évaluation des risques et des dangers L'analyse des situations dangereuses	
Module 3 : Rencontrer les autres		33 heures
<b>Séquence 1</b> Aborder une intersection <div style="text-align: right;"><i>12 heures</i></div>	Les différents types d'intersection Les règles de priorité	
<b>Séquence 2</b> Croiser et dépasser les autres véhicules <div style="text-align: right;"><i>11 heures</i></div>	Les actions de conduite La recherche d'indices	
<b>Séquence 3</b> Partager la route <div style="text-align: right;"><i>10 heures</i></div>	Le déplacement des usagers vulnérables Le croisement et le dépassement de certains véhicules	
Module 4 : Prendre les commandes		30 heures
<b>Séquence 1</b> Immobiliser le véhicule <div style="text-align: right;"><i>15 heures</i></div>	L'arrêt et le stationnement Les manœuvres	
<b>Séquence 2</b> Conduire dans des conditions de circulation normales et particulières <div style="text-align: right;"><i>15 heures</i></div>	La position sur la chaussée Les situations particulières de circulation (nuit, intempéries) Circulation sur autoroute	
Module 5 : Appliquer les règles		39 heures
<b>Séquence 1</b> Evaluer les risques et les quantités <div style="text-align: right;"><i>15 heures</i></div>	La prise de conscience des risques Les éléments liés à la vitesse	
<b>Séquence 2</b> Evaluer les risques en lien avec la réglementation <div style="text-align: right;"><i>15 heures</i></div>	La réglementation Le transport des passagers Les situations d'accidents	
<b>Séquence 3</b> Utiliser le véhicule dans le respect de l'environnement <div style="text-align: right;"><i>9 heures</i></div>	La notion d'éco-conducteur L'éco-mobilité Le véhicule et l'environnement	

**Total : 165 heures**

## Annexe Auto-formation

- ◆ **But** : renforcer les acquis et prolonger l'apprentissage en dehors du temps de formation en présentiel ; développer la compétence « apprendre à apprendre » en se formant seul et à son rythme

### ◆ Principes généraux de mise en œuvre

Intégration progressive tout au long du parcours de formation : rythme à établir à partir de la 3 <sup>ème</sup> semaine de formation sur la base de 2 à 4 heures hebdomadaires
2 domaines d'apprentissage complémentaires en cohérence avec les objectifs pédagogiques de la formation : la langue française et le code de la route
Accompagnement des stagiaires à l'autoformation : au cours de la 2 <sup>ème</sup> semaine de formation, organisation d'une séance de préparation à l'autoformation avec prise en main des outils et mise en condition pour faciliter l'autonomie
Suivi régulier de l'autoformation avec retour en collectif et en individuel, émargement des stagiaires
Mise à disposition de ressources pédagogiques en accès libre et gratuit en ligne : ressources accessibles à partir de l'adresse des sites internet respectifs
Proposition de plusieurs lieux de réalisation afin d'apporter en particulier une réponse pratique aux stagiaires ne disposant pas de connexion à Internet : dans les locaux de la structure, à distance chez soi ou dans des lieux identifiés.

### ◆ Ressources pédagogiques

Apprentissage de la langue française	Cours « Travailler en France » Fun Mooc
Préparation du code de la route	Plateforme d'entraînement à l'examen du code (ENPC, Ediser ou Codes Rousseau)

Ces ressources sont rassemblées dans un même espace à l'aide de l'application en ligne Padlet qui permet de créer des murs virtuels et collaboratifs.

### ◆ Planification

28 heures d'autoformation obligatoires réparties sur les 12 semaines de formation

S1    S2    S3    S4    S5    S6    S7    S8    S9    S10    S11    S12

